

Quitter ses bottes le temps d'une journée, pour se perfectionner !



CULTURES ET AGRONOMIE

	Durée	Date(s)	Lieu(x)	Contact inscription
Certiphyto exploitant primo-certificat	2	04 et 11/06	St Palais	Valérie BONY 06.83.07.38.59
Certiphyto exploitant Renouvellement	1	23/05 06/06 20/06	Pau St Palais Pau	Valérie BONY 06.83.07.38.59

VOLAILLES - PALMIPÈDES

	Durée	Date(s)	Lieu(x)	Contact inscription
Maîtriser la biosécurité en élevage de volailles & palmipèdes	1	13/05	Pau	Françoise CERTAIN 05.59.80.70.15

CIRCUIT COURT ET AGRITOURISME

	Durée	Date(s)	Lieu(x)	Contact inscription
Booster mes ventes à la ferme et sur les marchés	2	14 et 23/05	Pau	Laure ANTCHAGNO 06.11.63.20.63

GESTION DE L'EXPLOITATION

	Durée	Date(s)	Lieu(x)	Contact inscription
Evaluer et prévenir les risques sur mon exploitation et améliorer mes conditions de travail	1	03/04 23/05 18/06 25/06	Accous St Palais St Palais Nay	Laurence CASTAGNET 06.77.46.31.25


RESSOURCES HUMAINES

	Durée	Date(s)	Lieu(x)	Contact inscription
Privilégier les relations humaines : les clés pour travailler sereinement à plusieurs	2,5	11/06 au 11/09	St Palais	Virginie CORBIERE 05 59 80 70 13

Toutes nos formations se déroulent en présentiel - Le programme détaillé des formations est accessible sur notre site Internet
Une version papier peut, sur demande, vous être envoyée par courrier. Contactez le service formation

Financez votre formation	Bénéficiez du Crédit d'impôt
<p>Vous êtes exploitant agricole et conjoint(e) collaborateur ? Vos cotisations MSA vous permettent d'être éligible au fond de formation VIVEA.</p> <p>Votre salarié va suivre une formation ? Renseignez-vous auprès d'OCAPIAT des modalités de prises en charge.</p>	<p>Vous êtes un chef d'exploitation ou associé d'exploitation, imposé au bénéfice réel, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt formation</p> <p>Ce crédit est égal au nombre total d'heures de présence en formation multiplié par le SMIC horaire (taux horaire brut du SMIC au 01/01/24 : 11,65 €).</p> <p><i>Par exemple :</i> <i>Vous suivez une formation d'une journée (7 heures), vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 11.65 € x 7 heures = 81.55€.</i></p>
Faites-vous remplacer pour partir tranquille	
<p>Contactez le Service de Remplacement Basco-Béarnais : https://www.agriemploi64.fr/</p> <p>Tél. 05 59 80 98 85</p>	

En situation de handicap ?



Prenez contact avec le service formation afin d'envisager les aménagements possibles et de personnaliser votre accueil.

CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL OU TELEPHONE : service.formation@pa.chambagri.fr



- Laurence CASTAGNET : 05 59 90 18 53 l.castagnet@pa.chambagri.fr
- Evelyne AMESTOY : 05 59 65 55 38 e.amestoy@pa.chambagri.fr

INSCRIVEZ-VOUS DIRECTEMENT SUR LE SITE INTERNET

pa.chambre-agriculture.fr
rubrique "Formations"